

SOCIETE
Mise en activité
(Prise d'activité postérieure à l'immatriculation)

- [Imprimé M2 à télécharger](#)
- [Formulaire NDI à télécharger](#) déclaration relative au nom de domaine d'un site internet
- Copie extrait d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (K Bis)

Si activité réglementée : copie de l'autorisation provisoire ou définitive, au nom du représentant légal, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité (ex : licence IV...) [plus d'informations](#)

- 1 pouvoir en original daté et signé, s'il y a lieu.

SI CREATION

- Chèque de **181,04 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
- Chèque de **65,04 €** si **EURL** ou **SASU** (dont le dirigeant est l'associé unique)

SI ACHAT OU APPORT PARTIEL D'ACTIF

- Copie de l'acte enregistré aux impôts, sauf si acte établi par un notaire, dans ce cas, l'enregistrement peut être fait après la formalité au CFE.
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page entière) OU attestation de parution + texte de parution
- Chèque de **67,86 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

SI PRISE EN LOCATION GERANCE

- Copie du contrat de location-gérance
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page du journal) **ou** attestation de parution + texte de parution
- Chèque de **183.86 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Offre d'accompagnement par le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) (* voir tableau en annexe)

- Mission de Service Public :** **Gratuit** : vous constituez et complétez seul votre dossier (pas d'accueil en rendez-vous).
- Option 1 * :** **70 €** **Service + - Accompagnement personnalisé**
- Option 2 * :** **120 €** **Si Création d'entreprise – Guichet Unique - Activités réglementées : Accompagnement personnalisé**